Montréal, le (date d’envoi de la lettre) **SOUS TOUTES RÉSERVES**

***Par courrier recommandé***

À l’attention de

(Nom de votre propriétaire

Adresse de votre propriétaire

Ville (province)

Code postal)

**Objet : Mise en demeure pour une reprise de logement effectuée de mauvaise foi**

Madame/Monsieur,

Vous êtes propriétaire du logement que j’occupais au (votre adresse), à Montréal. D’une durée de XX mois, le bail de ce logement était en vigueur du (date de début) au (date de fin), au loyer mensuel de XXXX $.

Par la présente, j’aimerais agir à la suite de la reprise de logement que vous m’avez fait subir le (indiquez la date de la reprise) et vous aviser que je considère que cette reprise a été effectuée de mauvaise foi. Par conséquent, je vous réclame un montant de XXXX $ pour l’ensemble des préjudices subis, ou plus précisément une somme :

1. de XXXX $ pour les dommages matériels, somme qui correspond aux dépenses suivantes :

* XXXX $ (différence entre le loyer du logement repris et le loyer payé pendant un an après la reprise);
* XXXX $ (frais de réaménagement);
* XXXX $ (décrivez les autres dépenses raisonnables que vous avez dû faire par rapport à la situation);

1. de XXXX $ pour les dommages moraux (ensemble des troubles et inconvénients subis à la suite d’un déménagement involontaire);
2. de XXXX $ en dommages punitifs.

Je vous mets donc en demeure de me payer l’ensemble de ces dommages dans les dix (10) jours de la réception de la présente, à défaut de quoi je me verrai dans l’obligation de faire valoir mes droits et recours auprès du Tribunal administratif du logement sans autre avis ni délai.

Veuillez agir en conséquence.

(Votre signature)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(Votre nom

Votre adresse

Ville (province) où vous résidez

Votre code postal)